



10 EPCI couvrent le département du Lot

Après la mise en place de la loi du 7 août 2015, dite loi « NOTRe » (Nouvelle organisation territoriale de la République), 10 intercommunalités à fiscalité propre couvrent le département du Lot au 1^{er} janvier 2017, contre 12 auparavant.

Élodie Martal, Stéphane Méloux, Insee

Au 1^{er} janvier 2017, 10 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) couvrent le département du Lot, dont 1 communauté d'agglomération (CA) et 9 communautés de communes (CC). La CC du Grand Villefranchois qui comprend 2 communes lotoises, Laramière et Promilhanes, a son siège en Aveyron. En 2016, 1 communauté d'agglomération et 11 communautés de communes composaient le paysage intercommunal lotois.

Les périmètres de la communauté d'agglomération et de 6 communautés de communes n'ont pas été modifiés. La CC Causses et Vallée de la Dordogne fusionne avec l'ancienne CC Cère et Dordogne ; la CC du Grand-Figeac fusionne avec l'ancienne CC du Haut Ségala et englobe la commune de Balaguier-D'Olt (Aveyron), comprenant désormais 6 communes aveyronnaises.

Près d'un Lotois sur quatre vit dans la CA du Grand Cahors

Même si près d'un Lotois sur quatre vit dans la CA du Grand Cahors, avec plus de 40 000¹ habitants, cet EPCI n'est pas le plus peuplé du Lot. Parmi les communautés de communes ayant leur siège dans le département, 2 comptent plus d'habitants que la communauté d'agglomération du Grand Cahors : la CC Causses et Vallée de la Dordogne et la CC Grand-Figeac.

Par ailleurs, 2 communautés de communes comptent entre 10 000 et 15 000 habitants et 3 autres entre 5 000 et 10 000. La CC du Causse de Labastide-Murat, avec ses 3 800 habitants, est l'intercommunalité la moins peuplée du département et de la région. Les communautés de communes dont le siège se situe dans le Lot comptent en moyenne 17 400 habitants. ■

¹ Population au 1^{er} janvier 2014

1 2 communautés de communes plus peuplées que la communauté d'agglomération

Population des EPCI à fiscalité propre dans le Lot

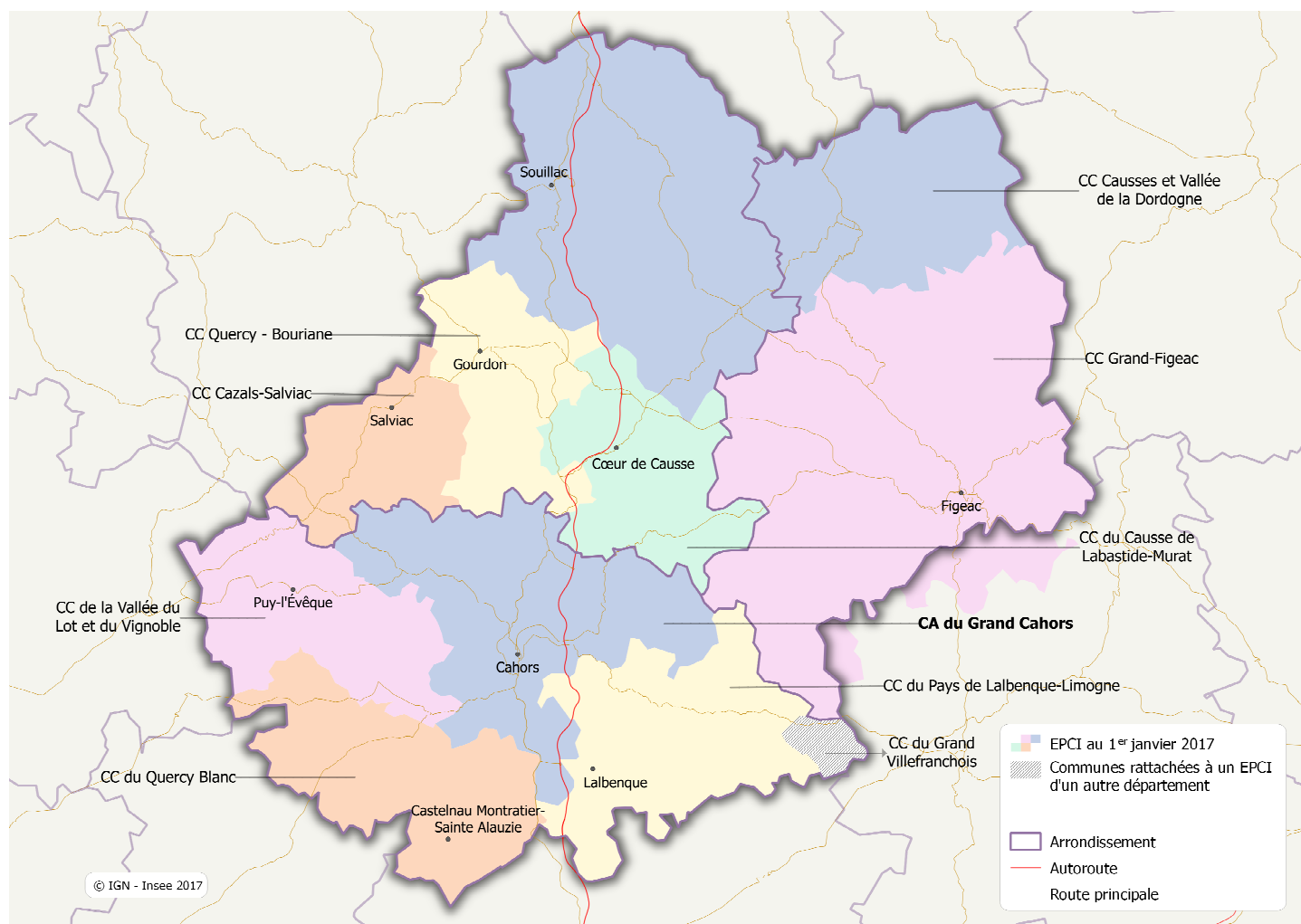
Nom de l'EPCI	Nombre de communes	Population au 1 ^{er} janvier 2014
CC Causses et Vallée de la Dordogne	79	45 583
CC Grand-Figeac*	92	43 313
CA du Grand Cahors	36	40 919
CC de la Vallée du Lot et du Vignoble	27	14 670
CC Quercy - Bouriane	20	10 481
CC du Pays de Lalbenque-Limogne	23	8 166
CC du Quercy Blanc	17	7 850
CC Cazals-Salviac	15	5 319
CC du Causse de Labastide-Murat	17	3 816
CC du Grand Villefranchois	29	27 341
dont partie située dans le Lot	2	554

* dont 6 communes situées dans l'Aveyron

Source : Insee, recensement de la population 2014

2 1 communauté d'agglomération et 9 communautés de communes couvrent le département

EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2017 dans le Lot



Sources : ministère de l'Intérieur, base nationale sur l'intercommunalité ; Insee, code officiel géographique au 1^{er} janvier 2017

Cadre réglementaire

La loi du 7 août 2015, dite loi « NOTRe » (Nouvelle organisation territoriale de la République), vise notamment à rationaliser l'organisation territoriale en facilitant le regroupement de collectivités. Après une phase de consultation menée par les préfets de département qui a conduit à l'établissement de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale, les arrêtés de fusion ont été adoptés en 2016, pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Les EPCI à fiscalité propre doivent compter au moins 15 000 habitants. Un régime dérogatoire permet toutefois d'abaisser ce seuil à 5 000 habitants dans certains cas (zone de densité faible ou montagneuse).

EPCI et arrondissements

Le regroupement des EPCI a parfois conduit à une mise en cohérence du périmètre administratif. Ainsi, les limites des arrondissements ont pu être modifiées au 1^{er} janvier 2017 afin d'articuler le périmètre des EPCI et des arrondissements. Dans le Lot, les arrondissements de Figeac et de Gourdon s'agrandissent au détriment de celui de Cahors. Ce dernier perd 20 communes, 18 au profit de l'arrondissement de Gourdon, 2 au profit de celui de Figeac.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « L'essentiel des zonages en Occitanie - La population des principaux zonages », sur insee.fr
- « 1 266 EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2017 », bulletin d'information statistique de la DGCL, n° 113, janvier 2017
- « La carte intercommunale au 1^{er} janvier 2016 », bulletin d'information statistique de la DGCL, n° 109, mars 2016



Insee
Mesurer pour comprendre